

Chers adhérents,

Alors que nous avançons ensemble dans cette année scolaire, nous réaffirmons notre engagement à vous tenir informés des actualités qui touchent à la fois l'Enseignement catholique et votre mission de chefs d'établissement.

À travers nos échanges et nos actions, nous restons à votre écoute et pleinement mobilisés pour vous accompagner dans vos défis quotidiens.

En cette période de l'Avent, tournée vers l'espérance et le partage, nous vous souhaitons de cheminer sereinement vers la fête de Noël, dans la joie et la paix. Que ce temps soit également l'occasion de ressourcement, tant personnel que professionnel, pour chacun d'entre vous.

Nous vous recommandons à nouveau la lecture régulière sur le site des [comptes-rendus des réunions du CA](#) qui sont consultables en ligne : nous y traitons de nombreux points d'actualité.

Avec tout notre soutien et notre amitié,

## RETOUR SUR LA RENCONTRE AU MEN

Bertrand VAN NEDERVELDE et Anne VALETOUX ont été reçus, dans le cadre d'un dialogue personnalisé avec chacune des 4 OP de CE, au ministère de l'Éducation Nationale pour un entretien de deux heures.

Lors de cet échange, plusieurs points ont été abordés, notamment la mise en œuvre des pactes. Les discussions ont mis en lumière les difficultés rencontrées dans l'organisation des remplacements de courte durée (RCD) ainsi que la lourdeur des contrôles liés à l'utilisation des pactes.

Des préoccupations ont été exprimées concernant les contrôles administratifs à venir dans les établissements. En réponse, il a été précisé qu'ils ne pourraient être effectués sans un cadre clairement défini.

Le principe de fonctionnement des IOP, en lien avec les Directeurs Diocésains, a été présenté. À ce sujet, le SYNADIC a tenu à rappeler que les Chefs d'établissement demeurent les premiers concernés et qu'il est essentiel de ne pas les exclure des discussions menées au sein des Rectorats.

Enfin, le SYNADIC a réaffirmé son positionnement dans une démarche d'association avec l'État, dans le respect du caractère propre des établissements.

## RENCONTRE ANNUELLE 29 ET 30 JANVIER 2025

Vous allez recevoir l'invitation pour notre rencontre annuelle qui aura pour thème :

**« Être artisans d'Espérance dans nos communautés ».**

Sachons quitter un temps nos établissements pour nous retrouver pour ce temps de rencontre et de partage essentiel à la vie de notre Organisation Professionnelle.

## VERSEMENT ALLOCATION PFMP EN LP - APLY PRO

Dépôt d'une demande – Pour rappel, l'établissement scolaire a la responsabilité, après traitement des pièces justificatives, de l'attribution de l'aide.

L'application (APLyPro) est mise à disposition des établissements : de nombreuses informations, notamment celles relatives aux établissements et aux lycéens professionnels inscrits, mais aussi aux montants selon les formations de l'allocation, sont automatiquement intégrées dans cette application qui nécessite néanmoins la saisie de données complémentaires permettant les versements.

Après chaque période de stage, l'établissement calcule sur la base de l'attestation de fin de stage le montant d'allocation dû au titre de la période et le transmet à l'Agence de services et de paiement (ASP). L'ASP est chargée d'effectuer les contrôles sur l'allocation en faveur des lycéens professionnels. Il nous faut veiller à bien fournir le RIB de l'élève.

## TAXE D'HABITATION

Nous vous relayons la communication du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique concernant la taxe d'habitation. « *Pour mémoire, nous subissons depuis plusieurs années maintenant, et progressivement, un changement de doctrine fiscale relatif à l'assujettissement à la taxe d'habitation : les services des impôts qui avaient pris l'habitude de considérer que nos établissements étaient totalement exonérés de taxe d'habitation sur la base d'une jurisprudence ancienne (et peu claire) reviennent progressivement sur cette lecture* ». La campagne de taxation pour 2024 a maintenant commencé et certains établissements reçoivent, cette année encore, de nouveaux avis de taxation.

Si tel est le cas, nous vous renvoyons aux documents :

[Taxe d'habitation des établissements d'enseignement privés associés à l'État par contrat](#)

[Taxe d'habitation Lettre-type](#)

[Taxe d'habitation Question Sénateur M. Bonhomme](#)

## CERTIFICATION ET DIPLOMATION

Pour rappel, nous vous avons partagé dans notre communication du 18 novembre dernier, un texte fondateur, qui est le résultat d'une interpellation sur les [problématiques de diplomation et certification](#) pour les établissements du réseau de l'Enseignement catholique.

Texte qui vise à acculturer les acteurs de l'Enseignement Catholique au sujet.



## MIXITÉ DES PUBLICS EN LYCÉES ET CFA/UFA

Nous vous transmettons une [note du SGENC](#) ayant trait à l'accueil d'apprentis dans des classes sous contrat d'association.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et restons à votre écoute quant à ce sujet.

## EDUCFI

Dans le BO n°40 du 24 octobre 2024 apparaît la mise en place du passeport Educfi : Éducation économique, budgétaire et financière. Ce passeport doit être généralisé pour les classes de 4<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> SEGPA, ainsi que les élèves de 3<sup>e</sup> Prépa-métiers.

Des informations sur le site « Eduscol ».

<https://eduscol.education.fr/180/education-economique-budgetaire-et-financiere-educfi>

## CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Nous vous recommandons la formation mise en place par le Synadic à destination des chefs d'établissement et de leurs responsables financiers.

L'audit des établissements privés – cadre et enjeux pour le chef d'établissement

<https://www.synadic.fr/nos-formations/>

Cette formation peut être animée en région à la demande de nos délégués territoriaux – DRA-DD.

## RETOUR DANS LES LOCAUX RUE SAINT JACQUES

Les services du Secrétariat Général de l'Enseignement catholique ont réintégré les locaux de la rue Saint-Jacques début décembre.

## MOYENS

Inquiétude sur la perte de postes pour la rentrée 2025 : - 700 postes (contre - 500 rentrée 24).

A priori, toutes les académies vont devoir rendre des postes. Un groupe de travail au niveau national travaillera sur ce dossier le 13 décembre prochain.

## JOURNÉES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Mercredi 21 mai** – L'enseignement catholique veut en faire un moment de valorisation de l'enseignement supérieur.

Au Beffroi de Montrouge. Possibilité d'accueillir 500 personnes. S'adresse aux chefs d'établissement du supérieur, aux tutelles.

